

Utilisation de transferts monétaires dans le cadre des services de gestion de cas de violences basées sur le genre pour soutenir les populations touchées par des crises en Équateur

Synthèse

Décembre 2019





La Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés ou WRC) protège les droits et améliore les conditions de vie des femmes, des enfants et des jeunes déplacés par les conflits ou les crises. Nous examinons leurs besoins, identifions des solutions et nous préconisons des programmes et des mesures qui renforcent leur résilience et font évoluer les pratiques humanitaires. Pour en savoir plus, consultez le site www.womensrefugeecommission.org.

Fondée en 1945 avec la création des colis CARE®, CARE est une l'une des principales organisations humanitaires internationales de lutte contre la pauvreté dans le monde. CARE cumule plus de 70 ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets d'urgence en situation de crise. Nos interventions d'urgence se focalisent sur les besoins des populations les plus vulnérables, notamment les filles et les femmes. L'année dernière, CARE a mené son action dans 95 pays et a aidé plus de 56 millions de personnes dans le monde. Pour en savoir plus, consultez le site www.carefrance.org.

Remerciements

Cette synthèse a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère des Affaires étrangères du Gouvernement suédois.

Cette synthèse a été rédigée par Tenzin Manell, conseillère technique principale, Transferts monétaires et moyens de subsistance à la Commission des femmes pour les réfugiés, et Holly Welcome Radice, conseillère technique, Transferts monétaires et marchés pour CARE. Dale Buscher, vice président, section des programmes, de la WRC, a révisé la synthèse.

Nous remercions Alexandra Moncada, Catalina Vargas, Mónica Tobar et Manuela Farina de CARE Équateur ; Karina Bravo et Chavica Moreira de la PLAPERTS ; et Rosa Manzo de la Fundación Quimera.

Enfin, la WRC remercie les acteurs humanitaires et les migrants vénézuéliens qui ont collaboré avec nous en Équateur.

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tenzin Manell, Conseillère technique principale, Transferts monétaires et moyens de subsistance à la Commission des femmes pour les réfugiés : TenzinM@wrcommission.org

Holly Welcome Radice, Conseillère technique, Transferts monétaires et marchés pour CARE : Holly.Radice@care.org

Alexandra Moncada, Directrice de pays (Équateur) pour CARE : alexandra.moncada@care.org

Catalina Vargas, Coordinatrice régionale des urgences en Amérique latine et dans les Caraïbes pour CARE : catalina.vargas@care.org

Photo de couverture : Une Vénézuélienne déplacée, qui a été prise en charge, explique qu'elle a eu recours aux transferts monétaires pour se doter de moyens de subsistance plus sûrs et réduire les risquénuéliennes d'être exposée à de futurs incidents de violence basée sur le genre © CARE

© 2019 Women's Refugee Commission, Inc., et CARE





Contexte

De manière générale, les réfugiés et les déplacés internes reçoivent une aide en nature. Les transferts monétaires sont à présent un outil intégré à l'action humanitaire qui permet de répondre aux besoins des personnes déplacées en situation de crise ou de conflit. Il s'agit d'un outil de plus en plus répandu. Les résultats préliminaires obtenus lors du [3^e atelier du « Grand Bargain »](#)¹ en 2019 suggèrent une augmentation estimée à 60 % du nombre total de transferts monétaires effectués entre 2016 et 2018, soit un montant d'environ 4,5 milliards USD de transferts monétaires (comprenant les frais de programme) qui ont été effectués en 2018. Malgré les efforts de plusieurs acteurs humanitaires depuis 2015, les transferts monétaires comme moyen de protection, notamment dans le cadre de la [prévention et de la lutte contre les violences basées sur le genre \(VBG\)](#)², ont du mal à s'imposer face à l'ensemble des autres secteurs.

Les femmes et les jeunes filles réfugiées, déplacées ou encore migrantes sont exposées à des risques ou à des incidents de violences basées sur le genre (VBG) avant, pendant et après des situations de crise. La violence basée sur le genre est un problème urgent qui relève de la responsabilité de tous les acteurs humanitaires. Les transferts monétaires, même s'ils ne sont pas toujours adaptés, peuvent jouer un rôle déterminant dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences basées sur le genre. Il est indispensable de comprendre comment les transferts monétaires peuvent prévenir, atténuer et lutter contre les violences basées sur le genre. Rassembler des données sur l'utilisation des transferts monétaires est ainsi essentiel afin de renforcer le réseau de praticiens dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la VBG. Cela est indispensable pour faire progresser les résultats dans le cadre de la [Feuille de route de l'appel à l'action](#)³, du [domaine de responsabilité de la VBG 2018-2020](#)⁴, [des « priorités de l'action collective »](#)⁵, du sous-groupe de travail chargé du genre et des transferts monétaires et du groupe de travail de localisation du [Grand Bargain](#)⁶, du [Plan d'action mondial](#)⁷ et de l'équipe spéciale du groupe mondial de la protection (GPC) chargée des transferts monétaires pour la protection.

À propos du projet

Avec le soutien du ministère des Affaires étrangères suédois, la Commission des femmes pour les réfugiés et CARE se sont associées pour faire progresser la Feuille de route de l'appel à l'action en renforçant les capacités de prise en charge des VBG et des transferts monétaires des prestataires de services en Équateur, de façon à optimiser les transferts monétaires dans le cadre des services de gestion des cas en vue d'assurer la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre au sein des populations touchées par la crise.

Ce projet s'est déroulé de septembre à décembre 2019. Il permet de démontrer, de manière exhaustive, la prise en charge des violences basées sur le genre dans un contexte présentant des taux élevés de VBG. Il permet également d'influencer la manière dont les acteurs humanitaires et les professionnels des secteurs du développement luttent contre les VBG en Équateur. Les transferts monétaires n'ont pas encore été systématiquement mis à profit pour répondre aux besoins des survivants de VBG et des personnes exposées aux risques de VBG (les bénéficiaires des services liés à la VBG). Par le passé, les projets de CARE se sont focalisés sur la prévention et l'atténuation des risques de VBG. L'association a donc apporté son soutien aux autorités locales, aux organisations de défense des droits des femmes et à la société civile en renforçant les politiques locales et les réglementations. Ces efforts seront renforcés au travers de l'accent mis par ce projet sur la lutte contre la VBG.

Ce projet a permis de tirer parti de deux ressources clés relatives à l'intégration des transferts monétaires et à la prévention de la VBG :

- La [Boîte à outils pour l'optimisation des interventions en espèces pour la protection accrue contre la violence basée sur le genre : Intégrer les considérations relatives à la VBG dans les interventions en espèces et utilisation des espèces dans le cadre de la lutte contre les VBG](#)⁸ (Boîte à outils). Cette boîte à outils a été conçue pour soutenir les actions mises en œuvre par les professionnels des transferts monétaires et de la lutte contre la violence basée sur le genre en vue d'atténuer les risques de VBG au profit des populations touchées en : (i) recueillant les informations requises sur les risques de violences pour les populations touchées, sans omettre les critères d'âge, de genre et de la diversité (AGD) ; (ii) identifiant les mécanismes communautaires ou d'auto-protection ; (iii) informant ainsi la mise en œuvre de transferts monétaires protecteurs adaptés au contexte ; (iv) et en préparant un système de suivi fondé sur les risques de protection identifiés⁹.
- Le [Recueil sur les transferts monétaires et la violence basée sur le genre : Conseils pratiques à l'intention des professionnels de l'humanitaire](#)¹⁰ (Recueil). Ce recueil est un guide d'accompagnement sur les transferts monétaires des [Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations \(IASC\)](#)¹¹ ainsi que les [Directives relatives à la gestion inter-agences des cas de violence basée sur le genre](#)¹². Ce recueil rassemble et résume de nombreuses sources de données sur le recours aux transferts monétaires dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la VBG et inclut des outils pratiques tels que la boîte à outils pour l'optimisation des transferts monétaires pour la protection accrue contre la violence basée sur le genre de la WRC¹³.

La Commission des femmes pour les réfugiés et CARE se sont appuyés sur le Recueil et ont adapté la boîte à outils au contexte et aux partenariats locaux à El Oro en Équateur. Ils ont intégré les transferts monétaires à la prise en charge de la VBG pour soutenir 100 personnes bénéficiant des services de prise en charge des VBG en se basant sur des divulgations de cas en cours. Ils ont également dirigé le suivi des voies d'orientations en matière de transferts monétaires afin de garantir leurs engagements dans le cadre des plans d'action de prise en charge de la VBG et de ne pas exposer les bénéficiaires de services liés à la VBG à des risques de violence accrue.

Contexte : migration et VBG en Équateur

La détérioration de la situation économique et politique du Venezuela s'est traduite par une crise humanitaire qui a affecté plus de 16 pays d'Amérique latine¹⁴ et des Caraïbes, dont l'Équateur. Selon l'Organisation des Nations unies, environ 4,8 millions de Vénézuéliens ont fui leur pays¹⁵. Environ 500 000 Vénézuéliens vivent actuellement en Équateur¹⁶ et des milliers de migrants transitent par l'Équateur pour rejoindre d'autres pays de la région¹⁷. À l'instar de ses pays voisins, l'Équateur peine à fournir des services de base à ses citoyens. En dépit de ce constat, ses infrastructures et ses services sont non seulement sollicités pour répondre aux besoins des Vénézuéliens, mais aussi des populations déplacées.

Les relations hommes-femmes en Équateur et dans l'ensemble de l'Amérique latine restent sous l'influence du patriarcat, des discriminations, des stéréotypes sexistes et des violences. Selon une enquête nationale sur les relations hommes-femmes en Équateur menée en 2019, 7 femmes sur 10 souffrent d'une forme de violence¹⁸. Depuis l'adoption de la [Loi organique intégrale pour prévenir et éradiquer la violence contre les femmes](#) en 2018, plus de 720 féminicides se seraient produits. Pour la seule année 2019, 42 000 plaintes pour violences ont été enregistrées auprès de la justice¹⁹. En Équateur, les enfants et les adolescents sont particulièrement exposés aux violences sexuelles. En moyenne, sept filles âgées de 10 à 14 ans donnent chaque jour naissance à un enfant²⁰. Malgré ces chiffres alarmants et les engagements du gouvernement à faire des efforts pour mettre en œuvre et faire appliquer la loi, l'allocation des ressources, la mise en place de systèmes de protection locale et l'engagement des autorités locales sont insuffisants. Ces écarts se traduisent par un manque d'accès aux services et un manque de protection des populations déplacées.

Jusqu'à 99 % des migrants vénézuéliens déclarent avoir été victimes de discrimination en raison de leur nationalité et 57 % ont souffert d'autres formes d'abus²¹. La plupart des migrants vénézuéliens sont exposés à des risques liés à la protection, notamment aux VBG, en raison d'un manque de protection légale (par exemple, l'impossibilité d'obtenir l'asile) ou d'une xénophobie croissante. Les réseaux du commerce sexuel



en Équateur recrutent les femmes vénézuéliennes aux frontières. Ces territoires enregistrent les taux d'exploitation de violence sexuelle les plus élevés. Les abus sexuels et l'échange de faveurs sexuelles contre de la nourriture, un logement ou des visas sont monnaie courante. Les femmes, les mineurs non accompagnés et les personnes aux orientations sexuelles et aux identités de genre non conformes sont les plus exposés à la xénophobie, comme l'indiquent leurs témoignages²². Des écarts significatifs sont constatés en matière d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive parmi les migrants²³. De nombreux migrants en situation irrégulière ou vivant avec le VIH, situation à laquelle s'ajoute l'insécurité économique, doivent avoir recours à des stratégies de survie, notamment aux prestations sexuelles et au crime. Les services de prévention et de lutte contre la VBG destinés aux populations migrantes du Venezuela sont limités et insuffisants.

La VBG n'est pas suffisamment dénoncée par les Équatoriens et les migrants vénézuéliens. Cependant, les acteurs locaux, nationaux et internationaux travaillent à améliorer et étendre les systèmes de protection locale, notamment en proposant des services de lutte contre la VBG. Cet effort est principalement conduit par la société civile. Les systèmes de protection mis en place par l'État ne permettent pas de répondre aux besoins des bénéficiaires de services liés à la VBG et à leurs familles. Ce sont donc, le plus souvent, les organisations de la société civile qui leur viennent en aide, en leur offrant par un exemple un logement, une assistance juridique et un accompagnement personnalisé. Elles disposent de systèmes standardisés de référencement des cas de VBG, ce qui leur permet d'aider les survivants à évoluer au sein de processus juridiques complexes et de leur apporter le meilleur soutien possible, dans la limite de leurs moyens. Elles se mobilisent pour obtenir du gouvernement davantage de ressources de meilleure qualité afin de lutter contre la VBG.

Le projet pilote a été mis en œuvre au sud de l'Équateur, dans la province de El Oro, qui accueille la population de migrants vénézuéliens la plus importante du pays. Cette province, qui borde le Pérou, constitue à la fois un point de transit en provenance ou en direction du Pérou, ainsi qu'une destination privilégiée pour un nombre croissant de migrants. Les migrants et les réfugiés se regroupent principalement dans les villes de Machala et de Huaquillas.

Équateur : Des transferts monétaires pour lutter contre la VBG

Le Gouvernement équatorien expérimente depuis deux décennies un filet de sécurité sociale ; ce soutien se caractérise, entre autres, par des transferts monétaires soumis à conditions. Néanmoins, le recours aux transferts monétaires dans le cadre d'une action humanitaire en est encore à ses débuts. Les transferts monétaires ont déjà été utilisés à grande échelle pour répondre aux besoins issus du tremblement de terre de 2016. Depuis l'afflux de Vénézuéliens en Équateur, de nombreuses organisations humanitaires ont eu recours aux transferts monétaires pour subvenir à leurs besoins fondamentaux et les aider à se loger et à se déplacer²⁴.

Le recours aux transferts monétaires en matière de protection reste limité. Le HCR a constaté que dans le cadre de son programme « Approche de progression » (GA)²⁵, adopté dans six villes de l'Équateur, les transferts monétaires ont permis de prévenir et d'atténuer efficacement les risques de VBG pour les femmes réfugiées, dans la mesure où les transferts sont combinés à d'autres concepts et services (à l'instar du soutien psychosocial, du renforcement de l'amour-propre, du développement des compétences en vue d'atteindre une indépendance financière, de la sensibilisation aux droits des femmes), et au soutien des travailleurs sociaux. Il s'avère que les transferts monétaires ont joué un rôle déterminant en faveur des femmes et de leurs familles, notamment à leur arrivée dans le pays d'accueil et lors du processus d'intégration. En effet, ces transferts ont contribué à apaiser les tensions liées à la pauvreté, au déplacement et à limiter les violences potentielles. Les transferts accordés aux femmes ont des effets positifs sur l'ensemble de la famille. En effet, les femmes investissent davantage dans le bien-être de leur famille ; en outre, ils auraient également permis de réduire les violences au sein du couple²⁶.

Les programmes de développement menés en Équateur tendent également à mettre en évidence une corrélation entre les transferts monétaires et les cas de violence au sein du couple. Les résultats suggèrent que les transferts réduisent de 6 à 7 % les comportements de domination et les formes de violence au sein du couple (par exemple, les violences physiques modérées ou toute forme de violence physique ou sexuelle). Ce taux de réduction est indépendant des modalités de transfert. Ces résultats suggèrent que la violence n'est pas employée pour extorquer des ressources. Ce sont les conditions initiales et les rapports de force entre partenaires qui doivent être prises en considération afin de déterminer l'ampleur et la portée de la réduction des violences au sein du couple²⁷.

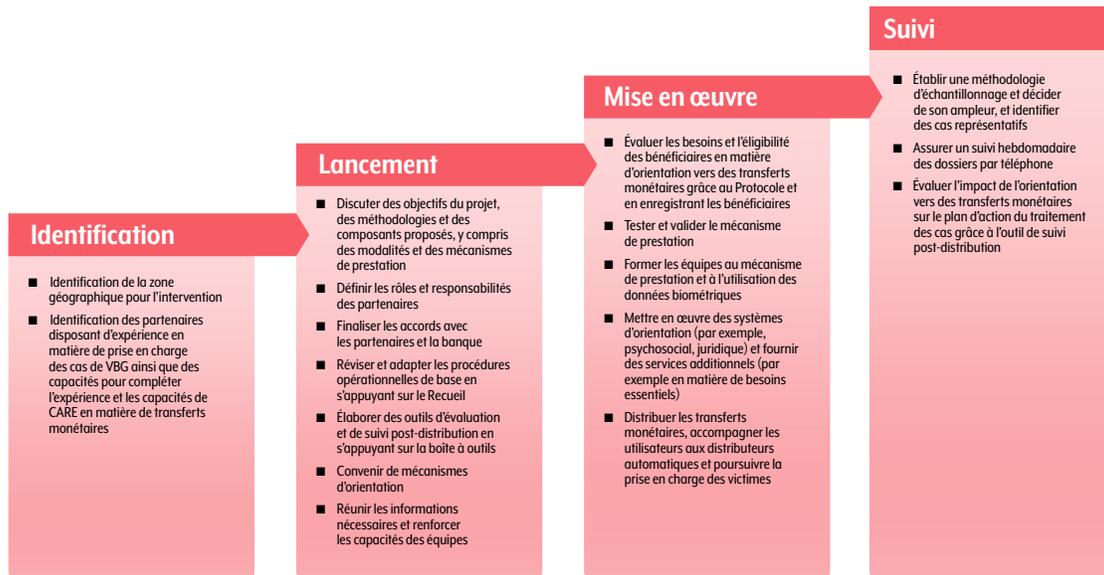


Nos partenaires de mise en œuvre

Partenaire et Expertise	Rôle de mise en œuvre
<p>La Commission des femmes pour les réfugiés (WRC) est une organisation qui se consacre à la recherche et à la sensibilisation. Depuis trente ans, elle protège les droits et améliore les conditions de vie des femmes, des enfants et des jeunes déplacés par les conflits et les crises. La WRC a élaboré des guides pratiques, des ateliers, des outils et des formations à l'intention des professionnels de l'action humanitaire. Elle s'est spécialisée dans l'élaboration de programmes axés sur le genre, la VBG et les transferts monétaires depuis plus de dix ans. La Commission est un membre fondateur de l'Appel à l'action et codirige l'équipe spéciale du groupe mondial de la protection (GPC) chargée des transferts monétaires pour la protection. Elle est membre du groupe technique consultatif de la CaLP, du sous-groupe de travail du Grand Bargain chargé des transferts monétaires et du domaine de responsabilité de la VBG.</p>	<p>Direction de projet, assistance technique</p>
<p>CARE Équateur CARE est une organisation internationale qui lutte contre la pauvreté en donnant la priorité aux femmes et aux filles avec des programmes qui ont un impact durable sur des communautés entières. CARE codirige le sous-groupe chargé du genre et des transferts monétaires du Grand Bargain et copréside le groupe de référence en charge du plaidoyer et des politiques du domaine de responsabilité de la VBG et l'équipe spéciale de la VBG et de la localisation.</p> <p>CARE travaille en Équateur depuis 1962 ; l'association dispose de bureaux satellites à Ibarra, Manta et Huaquillas. CARE travaille avec plusieurs partenaires locaux et met en place, sans intermédiaires, des programmes visant à soutenir les migrants et les Équatoriens les plus vulnérables. Les programmes portent sur la santé sexuelle et reproductive (SSR), la violence basée sur le genre, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) et le logement. Les programmes sont dispensés via une prestation de services et plusieurs modalités, et incluent de l'aide en nature et des transferts monétaires. CARE Équateur a recours aux transferts monétaires dans le cadre de ses interventions humanitaires depuis 2018, notamment aux transferts monétaires à usages multiples, afin de répondre aux besoins fondamentaux et aux problématiques de logement ou de transport.</p>	<p>Chargé de la coordination locale ; assistance technique en matière de transferts monétaires ; distribution des transferts monétaires ; services juridiques</p>
<p>La Fundación Quimera (FQ) se consacre à l'amélioration des conditions de vie, de la santé, de l'environnement et des droits des plus vulnérables. La FQ prend en charge les cas de VBG qui concernent les femmes migrantes et réfugiées ainsi que leurs familles et encourage la responsabilisation et l'autonomisation des femmes. La FQ s'appuie sur les organisations locales pour prendre en charge leurs besoins médicaux, psychosociaux, juridiques et quotidiens.</p>	<p>Prise en charge de cas VBG</p>
<p>La plateforme de la région latino-américaine des personnes qui exercent le travail du sexe (PLAPERTS²⁸) défend le droit des femmes, des hommes et des personnes aux orientations sexuelles et aux identités de genre non-conformes qui sont des travailleurs du sexe, des personnes qui vivent avec le VIH ou des toxicomanes qui sont des travailleurs du sexe. La PLAPERTS prend en charge les cas de VBG et aide les survivants à évoluer au sein du système judiciaire. Elle leur apporte également un soutien psychosocial et les aide à renforcer leurs capacités. La PLAPERTS fait partie du Réseau mondial des projets sur le travail du sexe et de la plateforme régionale pour l'Amérique latine. Elle œuvre au maintien de l'intégrité et de la sécurité de ses partenaires.</p>	<p>Prise en charge de cas VBG</p>

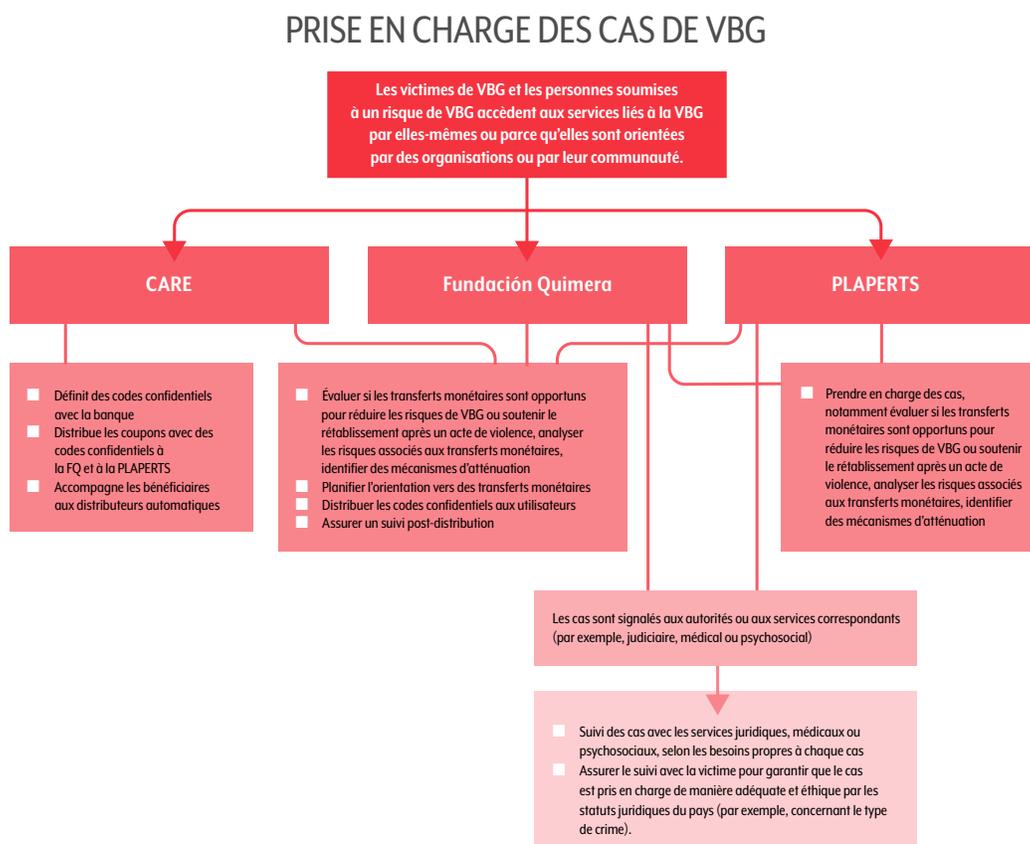
La mise en œuvre d'un projet

CARE Équateur observe les quatre étapes du processus suivant.



Processus d'orientation en matière de VBG

CARE et ses partenaires ont intégré les transferts monétaires (le cas échéant et dans la limite des paramètres du projet) aux processus d'orientation existants.

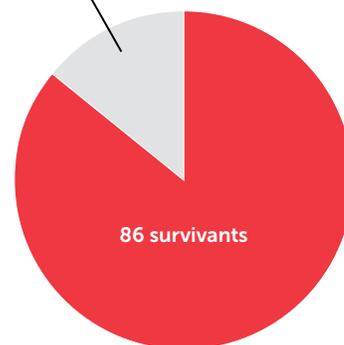


Orientation vers les transferts monétaires dans la province de El Oro

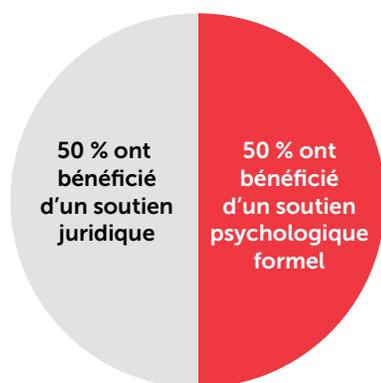
Les travailleurs sociaux ont dispensé des services à plus de 120 personnes. Parmi elles, 100 ont rempli les critères requis pour être orientées vers des transferts monétaires. 86 survivants et 14 personnes soumises à un risque de VBG ont reçu des transferts monétaires par le biais de CARE en utilisant des guichets automatiques sans carte. Les personnes souhaitant s'inscrire dans le système CARE doivent renseigner leurs données biométriques (l'empreinte digitale de leur index droit par exemple). Cela permet à la banque d'identifier les individus de la population cible, qui n'ont, bien souvent, pas de papiers d'identité valables. Chaque bénéficiaire a reçu un transfert unique de 100 USD.

100 cas éligibles pour une orientation vers des transferts monétaires

14 personnes soumises à un risque de VBG



Soutien de la FQ ou de CARE



En plus de la prise en charge des cas de VBG et de leur orientation vers les transferts monétaires, la FQ et la PLAPERTS proposent un soutien psychosocial. De plus, selon les besoins définis par la FQ ou CARE pour chaque cas, une personne sur deux reçoit un soutien psychologique formel encadré par des psychologues professionnels. De même, la FQ et CARE offrent une aide juridique dans 50 % des cas.

Limites

Plusieurs limites ont été identifiées lors des phases de conception et de mise en œuvre du projet :

Le lancement du projet a été retardé

- L'atelier de lancement du projet a été retardé en raison d'une grève nationale et d'émeutes violentes. Celles-ci ont eu lieu au début du mois d'octobre 2019, en réponse aux mesures d'austérité annoncées par le Gouvernement équatorien. Les conseillers techniques internationaux de la WRC et de CARE n'ont pas pu se rendre en personne à l'atelier de lancement. Ils ont néanmoins réussi à participer à distance. L'atelier a été supervisé par l'équipe régionale et l'équipe de direction de CARE en Équateur.
- Malgré plusieurs mois de négociations, menées avant le lancement du projet, il a été difficile de conclure les accords relatifs à l'utilisation des guichets automatiques sans carte avec la Banque de Pichincha. Les derniers tests et la mise à l'essai de ce mécanisme ont été effectués à la mi-novembre. Les transferts monétaires ont donc été repoussés jusqu'aux derniers délais du projet.
- Le partenaire gouvernemental de CARE et l'un de ses prestataires de service lié à la lutte contre les VBG, qui ont tous les deux participé à l'atelier de lancement, ont refusé de prendre part au projet pilote. CARE a pu rapidement intégrer la PLAPERTS et une réunion de lancement rapide a été organisée séparément.

Le financement de démarrage et la courte durée du projet

- Étant donné la courte durée du projet et son budget limité, les critères requis pour être orienté vers les transferts monétaires destinés aux cas de VBG ont été renforcés. En se référant à la catégorisation du *protocole de la boîte à outils*, CARE et ses partenaires locaux ont apporté un soutien ciblé aux survivants et aux personnes soumises à un risque de VBG éligible pour des transferts monétaires ponctuels, tout en s'assurant qu'ils n'exposaient pas les bénéficiaires à davantage de préjudices.
- Du fait d'un budget limité, le montant du transfert était faible et indépendant des besoins exacts des bénéficiaires, de manière à aider le plus grand nombre de bénéficiaires de services liés à la VBG. À titre d'exemple, le salaire mensuel minimum en Équateur est d'environ 400 USD, tandis que les besoins fondamentaux requièrent 800 USD par mois. Les transferts effectués lors du projet pilote ont été conçus pour répondre aux moteurs économiques immédiats de la VBG ; ils étaient uniquement destinés à une population extrêmement vulnérable.
- En raison des ressources limitées, l'évaluation d'impact n'était ni envisageable ni prévue comme composant du projet. Cependant, les interventions futures devraient inclure des évaluations d'impact pour mesurer avec précision l'influence des transferts monétaires sur la VBG et pour renforcer la base de données.



Une victime de VBG vénézuélienne se rend à un distributeur automatique pour retirer son transfert monétaire. © CARE

Communication

- Bien que l'intention fût de fournir une aide aux migrants vénézuéliens et aux Équatoriens, les partenaires n'ont pu proposer les transferts monétaires et les services y afférant qu'à la population vénézuélienne. Nous avons déterminé que les bénéficiaires vénézuéliens avaient souffert de situations de violence plus extrêmes et étaient exposés à des risques plus importants de VBG, de trafic humain et de travail du sexe.

Principales conclusions relatives à l'évaluation des orientations vers les transferts aux bénéficiaires de services liés à la VBG

En se référant à l'usage du protocole et aux outils existants en matière de prise en charge, la FQ et la PLAPERTS ont accepté davantage de bénéficiaires de services liés à la VBG afin d'évaluer dans quelle mesure les orientations vers les transferts monétaires étaient adaptées et intégrées aux plans d'action individuels des personnes prises en charge. Des données désidentifiées sur les bénéficiaires de services liés à la VBG pour lesquels les orientations vers les transferts monétaires étaient adaptées ont été partagées avec CARE, conformément aux politiques de protection des données, afin de faciliter les transferts monétaires. Ces transferts ont été effectués en étroite collaboration avec les responsables de cas (par exemple, sensibilisation au processus, accompagnement aux guichets automatiques).

Le profil des participants

- **Données démographiques :**

Tous les bénéficiaires de transferts monétaires sont des femmes qui ont été déplacées de force du Venezuela ; 78 % d'entre elles ont voyagé vers l'Équateur avec des membres de leur famille ; 8% vivent avec un handicap et 7 % ont déclaré avoir des problèmes de santé.

- **Statut :** 92 % des bénéficiaires ont au moins une pièce d'identité ; 83 % sont en situation irrégulière ; 17 % ont obtenu le statut de réfugié.

- **Type de violence :** 58 % des bénéficiaires ont été victimes de violences psychologiques ; 27 % ont été victimes de violences physiques ; 13 % ont été victimes des violences sexuelles ; 6 % ont échappé à des tentatives de féminicide.



Du personnel de la Fundación Quimera prépare les documents nécessaires au transfert monétaire avec des participants au projet.
© CARE

Les contributions identifiées en matière d'orientation vers les transferts monétaires pour la protection contre la VBG

Lors de la mise en place des plans d'action du traitement des cas, la FQ et la PLAPERTS ont identifié les orientations vers les transferts monétaires comme étant un outil efficace en conjonction avec d'autres formes de soutien pour aider les victimes : à réduire leurs risques d'être à nouveau exposées à la VBG ou d'en être victime ; à accéder aux services d'intervention et de réadaptation ; et à réduire le risque de les voir recourir à des stratégies d'adaptation dangereuses ou à les éviter. Voir le tableau « Données sur l'influence des transferts monétaires sur la VBG », page 11.

Risques potentiels et atténuation relatifs aux transferts monétaires

Les participants ont identifié les risques suivants comme étant potentiellement associés aux transferts : le vol, l'insécurité et les menaces physiques. Face à ces risques, 87 % des participants ont exprimé leur désir de disposer d'un endroit sûr où entreposer l'argent du transfert. La moitié d'entre eux a déclaré qu'ils ne révéleraient pas leur statut de bénéficiaire par mesure de protection. Seuls quelques participants ont mentionné qu'ils se feraient accompagner d'une personne de confiance pour effectuer le retrait (8 %).

Principales conclusions relatives au suivi des orientations vers les transferts aux bénéficiaires de services liés à la VBG

Après avoir suivi une formation, les travailleurs sociaux œuvrant contre la VBG au sein de la FQ et de la PLAPERTS ont réalisé un suivi post-distribution (SPD), en adaptant la boîte à outils au contexte, avec 100 % des participants du projet. Le suivi post-distribution a eu lieu dans un espace privé, considéré comme sûr par les participants, et après obtention d'un consentement oral. Dix pour cent des participants ont été sélectionnés dès leur inscription ; ils constituent des cas représentatifs qui ont été contactés après le suivi post-distribution.



Risques et sécurité

Malgré la démarche des partenaires, plus de la moitié des répondants déclarent n'avoir jamais discuté des risques potentiels associés à l'orientation vers les transferts monétaires ou avoir discuté des mécanismes d'atténuation avec les travailleurs sociaux ; les 46 % restants indiquent qu'ils en ont discuté. La plupart des répondants (91 %) déclarent qu'une fois la leur prise en charge et leur plan de sécurité terminés, ils seront capables d'éviter de s'exposer à de futurs risques. Ceux qui ont donné une réponse négative ont souligné les problèmes suivants : l'instabilité financière, le danger dans les rues et le traumatisme psychologique, ainsi que le besoin d'une approche plus complète à leurs besoins.

La plupart des répondants (93 %) déclarent qu'à l'issue des transferts monétaires, ils seront capables d'éviter d'être exposés à des risques futurs. Les répondants ayant indiqué qu'ils n'en seraient pas capables ont justifié leur réponse en expliquant que cette aide était très sporadique et qu'elle devait être prolongée ; ils ont en outre exprimé la crainte d'être victimes de vols. Deux pour cent des participants expriment des préoccupations liées à la sécurité des transferts. Dans ces cas précis, le partenaire ou un membre de la famille du bénéficiaire de services liés à la GBV a tenté de récupérer le montant du transfert ou d'en prendre le contrôle. Toutefois, la FQ est intervenue et a aidé les participants à résoudre leurs problèmes.

Conclusions principales relatives au processus

Mécanisme de prestation	99 % des personnes interrogées estiment que le mécanisme de prestation est sûr et accessible. Les 1 % restants estiment que le mécanisme de prestation est sûr, mais ils s'interrogent sur leur sécurité lors de l'utilisation des distributeurs automatiques. Lorsqu'on leur a demandé s'ils préféreraient disposer d'un autre mécanisme de prestation, 85 % ont répondu qu'ils étaient satisfaits des distributeurs automatiques sans carte, qu'ils jugent sûrs, accessibles et pratiques.
Rapidité	100 % des répondants estiment que les transferts étaient suffisamment rapides pour leur permettre d'améliorer leur sécurité.
Montant	96 % ont répondu que le montant du transfert suffisait à améliorer leur sécurité. Les 4 % restants jugent le montant du transfert insuffisant pour couvrir tous leurs besoins fondamentaux immédiats (tels qu'un loyer ou les transports publics), qui sont également liés aux risques d'exposition à la VBG. Certains estiment que le montant du transfert était insuffisant au vu de la taille de leur famille (par exemple, une famille de plus de 4 enfants).
Durée	97 % ont indiqué que la durée du transfert était satisfaisante pour répondre à leurs besoins immédiats en matière de sécurité ; 3 % estiment qu'elle ne leur a pas permis d'éviter davantage d'être victimes de violence.
Confidentialité	93 % ont indiqué que le personnel avait préservé leur confidentialité lors du processus d'orientation, notamment le fait qu'ils recevaient des espèces. 7 % n'ont pas répondu à cette question.
Prise en charge et signalement des cas de VBG	88 % des répondants ont indiqué qu'ils se sentaient à l'aise lorsqu'ils parlaient de leur cas avec leur travailleur social. 89 % des participants ont indiqué que leur expérience de violence avait été signalée dans le cadre du projet pilote.



Piloter un nouveau mécanisme de prestation : innover à grande échelle

Les transferts monétaires à grande échelle ont représenté un défi pour les organisations en Équateur. Étant donné que nombre de migrants vénézuéliens ne disposent pas de papiers d'identité acceptés par les banques ou n'ont pas de numéro de téléphone dans le pays, des organisations comme CARE ont recherché des mécanismes de prestation qui réduisent les risques pour les bénéficiaires, les organisations et leurs partenaires, tout en apportant une aide immédiate aux populations mobiles.

Pour ce projet, CARE a expérimenté l'utilisation de distributeurs automatiques sans carte comme mécanisme de prestation. C'était la première fois que ce mécanisme était utilisé en Équateur. Grâce à ce système, le bénéficiaire reçoit un coupon sur lequel sont indiqués trois nombres : 1) le numéro de la transaction; 2) le code de sécurité ; et 3) le montant du transfert. Le coupon ne contient aucune information personnelle.

Le bénéficiaire peut utiliser le coupon pendant un nombre de jours limité, et peut se rendre dans n'importe quelle agence d'une banque spécifique. CARE a mis en place des instructions étape par étape afin de guider les participants lors du processus ; ils disposent notamment d'informations de contact pour obtenir de l'aide ou pour donner leur avis.

Bien que plusieurs mois aient été nécessaires pour que CARE et la banque mettent en place le mécanisme, tous les partenaires et les participants ont estimé que le processus s'était déroulé sans heurts et qu'il était adapté aux besoins de la population.

Le suivi post-distribution a révélé que les participants appréhendaient quelque peu d'utiliser les distributeurs automatiques à cause de l'exposition potentielle au vol et au crime à leur sortie de la banque et lorsqu'ils se retrouvaient en public avec leur argent. Ces craintes ne sont pas spécifiques à l'utilisation des distributeurs automatiques et soulignent le besoin de mettre en place des plans d'atténuation des risques destinés aux participants.

Au vu du succès rencontré, CARE et d'autres organisations prévoient d'étendre ce mécanisme de prestation de transferts monétaires dans le cadre d'actions humanitaires en Équateur.

Données sur l'influence des transferts monétaires sur la VBG

Catégorie de résultats en matière de VBG	Résultat en matière de VBG ²⁹	Résultat attendu de l'orientation vers les transferts monétaires, tel que défini dans le plan d'action de traitement des cas par les travailleurs sociaux	Influence des transferts monétaires sur la VBG, selon les données du suivi post-distribution
<i>Réduction du risque ou de l'exposition à la VBG</i>	Meilleure répartition du pouvoir de décision au sein du ménage ³⁰	X	X
	Réduction de la violence au sein du couple ³¹		X
	Réduction du risque ou de l'exposition au harcèlement, à l'exploitation et aux abus sexuels ³²		X
	Réduction ou prévention des mariages forcés ou précoces ³³		
	Meilleure appropriation ou meilleur contrôle des ressources ³⁴	X	X
<i>Accès aux services</i>	Accès de la victime de VBG aux services d'intervention et de rétablissement ³⁵	X	X
	Accès aux services de santé reproductive ³⁶		
	Accès aux services de santé psychologique/mentale ³⁷	X	X
<i>Éviter les stratégies d'adaptation risquées</i>	Réduction de la dépendance au travail du sexe ou amélioration de la sécurité dans l'exercice du travail du sexe ³⁸	X	X

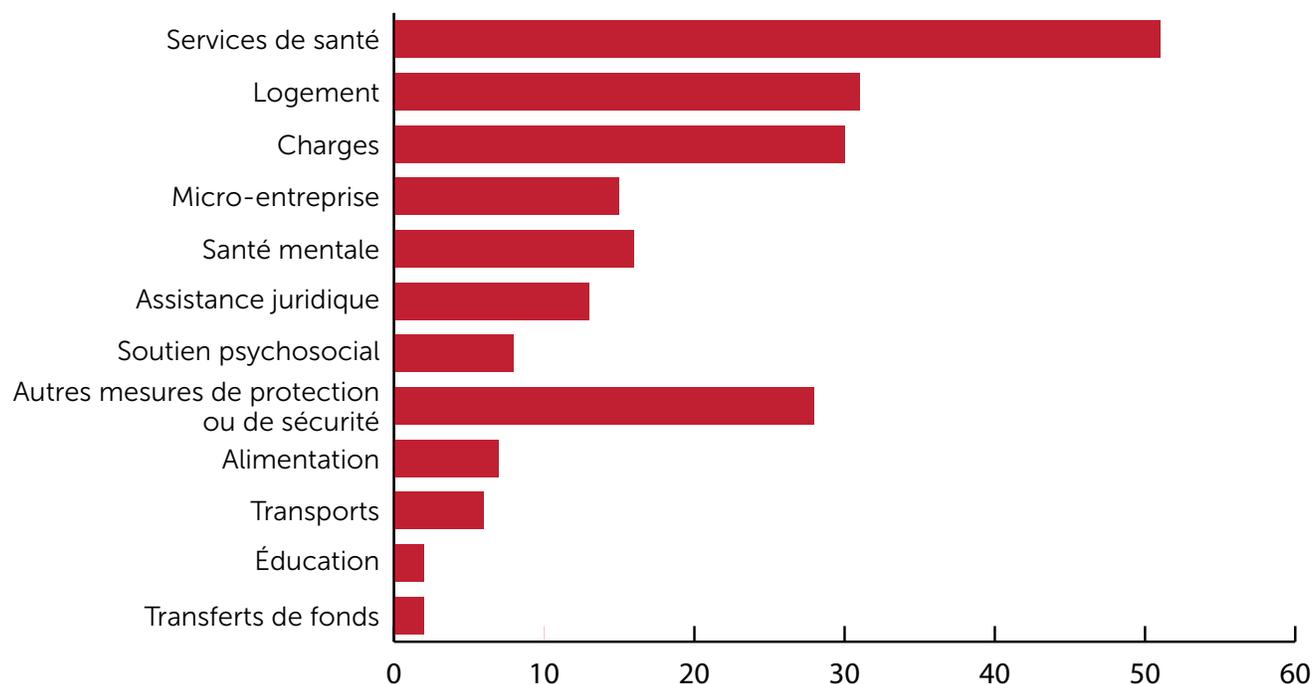
Le suivi post-distribution indique que les participants ont utilisé les transferts monétaires de la manière suivante : 51 % ont utilisé les transferts monétaires pour accéder à des services de santé, 31 % pour disposer d'un logement, 30 % pour payer leurs charges, 28 % pour d'autres besoins en matière de protection et de sécurité³⁹, 15 % pour lancer une microentreprise, 13 % pour accéder à des services juridiques et 8 % pour accéder à un soutien psychosocial. Ces dépenses reflètent fidèlement les montants estimés par les travailleurs sociaux pour l'accès aux services médicaux (50 %), l'amélioration des conditions de sécurité et de protection liées au logement (30 %) et l'accès aux services de soutien psychologique et juridique (20 %).



Une femme avec ses achats © CARE



Les femmes déclarent que les transferts monétaires leur ont permis d'accéder à des services de soutien essentiels pour elles-mêmes et leurs enfants. Elles ont indiqué que ces services leur avaient permis d'améliorer leur sécurité et celle de leurs enfants et avaient contribué à la prévention de futurs cas de violence.



« Pour prévenir la VBG, les femmes doivent pouvoir évoluer librement dans la société. Et moi, j'en suis capable. »

« Les transferts monétaires nous ont permis de progresser sur le plan économique... Nous avons pu créer notre propre entreprise, et nous avons utilisé les transferts monétaires pour payer notre loyer et satisfaire nos propres besoins ».

-Discussions de groupe avec des victimes de VBG lors de l'analyse après action

Les bénéficiaires de services liés à la VBG ont identifié des axes d'amélioration du projet. Ces améliorations comprennent : l'augmentation du montant et du nombre des transferts (39 %) ; l'ajout de projets d'entrepreneuriat et générateurs de revenus (16 %) ; l'accès à un soutien plus complet, notamment pour renforcer leurs connaissances des droits de la personne et améliorer leur situation (14 %) ; un meilleur suivi (9 %). 12 % n'ont pas répondu à la question et 10 % ont formulé d'autres requêtes.

Des résultats positifs

- Le projet a été mis en œuvre au niveau local. Il s'est révélé adapté au contexte, a impliqué différents fournisseurs de services locaux et a bénéficié de l'assistance technique des équipes du siège lorsque cela s'est montré nécessaire.
- Tous les partenaires ont apprécié l'atelier d'introduction et l'analyse après action. Ces efforts ont renforcé les rôles et les responsabilités, ont cultivé un esprit d'équipe entre les départements et les organisations, ont favorisé l'adhésion à de nouveaux modes de travail et ont posé les bases d'une coordination solide et d'un apprentissage orienté vers l'action.
- Les partenaires intervenant dans les domaines de la VBG et des transferts monétaires ont partagé leurs connaissances et leurs compétences, permettant ainsi aux prestataires de services de collaborer les uns avec les autres. Le personnel de CARE travaillant dans le domaine des transferts monétaires a été formé à une approche axée sur les survivants, tandis que le personnel de la FQ et de la PLAPERTS a été formé aux principes humanitaires et aux méthodes de soutien des populations touchées par des crises. Tous les partenaires ont eu la possibilité d'améliorer leur compréhension de la situation des migrants vénézuéliens.
- La création d'un système d'orientation vers des transferts monétaires a ouvert la voie à de nouvelles modalités de promotion des processus d'orientations en matière de VBG existants dans la province et d'augmenter la sensibilisation aux VBG au sein de la communauté, notamment auprès des populations touchées par des crises.
- La prise en charge des survivants de VBG, les transferts monétaires et le soutien complémentaire apporté aux bénéficiaires de services liés à la VBG étaient complets, et les participants se sont montrés très satisfaits.
- La prestation de services a généré les résultats positifs attendus pour les survivants de VBG et les personnes soumises à un risque de VBG, améliorant ainsi leur protection contre les VBG.
- La distribution d'espèces par l'intermédiaire de distributeurs automatiques sans carte s'est montrée efficace. Les participants se sont déclarés satisfaits de ce système qui leur a permis d'interagir avec les systèmes financiers formels et qui, à l'avenir, favorisera leur inclusion financière.
- CARE et ses partenaires ont amélioré leurs approches en matière de suivi à l'aide de l'application KOBO pour le suivi post-distribution (ce qui a permis d'accélérer la collecte et l'analyse des données) et en créant un comité de suivi des procédures (regroupant des représentants de CARE et de ses partenaires locaux).

Des éléments sujets à amélioration pour un accroître l'impact sur les survivants de VBG et une expansion réussie à l'échelle de la province de El Oro

- Soutenir les survivants de VBG équatoriens et les personnes soumises à un risque de VBG sans pour autant délaisser les migrants et les réfugiés vénézuéliens de manière à répondre à leurs besoins vitaux en matière de protection tout en réduisant les tensions sociales et la xénophobie. Il serait opportun de fixer un ratio minimum en matière de soutien apporté entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil.
- Un accompagnement plus long de la part des travailleurs sociaux ainsi que des transferts plus élevés et sur une période plus longue (ou peut-être à des fréquences différentes) permettraient aux survivants déplacés et aux personnes soumises à un risque de VBG de mieux se protéger face aux cycles de violence et d'améliorer leurs moyens d'action. Les personnes prises en charge dans le cadre de ce projet restent vulnérables et ont besoin d'aide supplémentaire, en particulier pour répondre à certains besoins, comme l'accès à un logement sûr, sans que leur accès aux services de santé et de soutien psychosocial ne soit interrompu ou limité.
- Il convient d'associer les transferts monétaires et la prestation de services aux moyens de subsistance/à l'entrepreneuriat pour soutenir efficacement l'adoption de solutions durables. Bien que certains participants aient constaté une légère amélioration de leur sécurité économique, les transferts uniques et de faible valeur ne sont pas parvenus à remplacer un *travail digne et décent*. L'élaboration et la mise en œuvre de liens avec des programmes « *cash+* » (par exemple des groupes d'épargne fondés sur le modèle des associations villageoises d'épargne et de crédit, des formations à l'entrepreneuriat et la création de réseaux de solidarité entre les participants) pourraient renforcer cette approche.



- Bien que les transferts monétaires n'aient pas eu d'impact sur le statut de migrant des participants, ils pourraient leur permettre d'exercer plus facilement d'autres droits, tels que le droit au travail, le droit au logement et le droit d'accès au système financier.
- D'autres partenaires potentiels de la société civile (par exemple, d'autres organisations de femmes ou LGBTQI) et des partenaires gouvernementaux (par exemple, le Secrétariat des droits de l'homme, le ministère pour l'Inclusion économique et sociale ou le ministère du Travail et de Défense du peuple) permettraient d'améliorer le processus, de renforcer la prestation de services intégrés et l'accompagnement en matière de VBG et de renforcer la durabilité.
- Bien que les transferts monétaires n'aient pas suscité de préoccupations majeures en matière de sécurité, le suivi post-distribution souligne que les intervenants qui prennent en charge les cas de VBG doivent intensifier leurs efforts pour discuter des risques liés aux transferts monétaires et les atténuer avant, pendant et après la réception des transferts.
- Les outils liés au *Protocole* et au *suivi post-distribution* issus du manuel et adaptés au contexte peuvent encore être adaptés sur la base des enseignements tirés, afin d'optimiser leur utilité et leur opérabilité dans le contexte en question.
- Une cartographie plus exhaustive des services multisectoriels de la province de El Oro améliorerait davantage les processus d'orientation en matière de VBG.

Prochaines étapes

CARE et ses partenaires s'engagent à utiliser les transferts monétaires dans le cadre de la prise en charge des survivants de VBG à grande échelle en Équateur, en s'appuyant sur les enseignements tirés de ce projet pilote. En Équateur, CARE partagera ses conclusions par l'intermédiaire du groupe de travail sur les transferts monétaires et avec les plateformes axées sur la protection et la VBG. Toujours en Équateur, CARE continuera de défendre la réglementation en matière d'immigration et l'accès des populations déplacées à l'éducation et à des services de santé. La diffusion de sa récente analyse rapide en matière de genre permettra de mieux comprendre les problèmes de VBG qui touchent les populations déplacées. CARE tentera d'intégrer davantage les transferts monétaires dans ses programmes pour inclure les frais de régularisation des migrants vénézuéliens.

Au niveau régional, CARE intensifiera ses opérations en Amérique centrale afin de contribuer à la résolution de la crise migratoire, et intégrera notamment les transferts monétaires dans la prise en charge des cas de VBG. Au niveau régional, les conclusions du projet seront présentées par le REDLAC⁴¹, un réseau régional dirigé par l'OCHA qui coordonne et diffuse des informations sur les processus d'action en cas de catastrophes en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, les liens avec les actions des partenaires régionaux en matière de prévention et de lutte contre la VBG seront renforcés.

La WRC et CARE continueront de collaborer en Équateur, en Amérique latine et dans le monde entier, et travailleront en étroite collaboration avec les réseaux de praticiens clés (notamment le sous-groupe de travail chargé du genre et des transferts monétaires et du groupe de travail de localisation du Grand Bargain, le CaLP, le domaine de responsabilité de la VBG et l'équipe spéciale du groupe mondial de la protection chargée des transferts monétaires en matière de protection) pour élargir et institutionnaliser l'intégration des transferts monétaires dans la prise en charge des survivants de VBG et, plus particulièrement, renforcer les capacités des intervenants humanitaires, encourager la mise en œuvre et s'attaquer aux problèmes majeurs. Des campagnes de sensibilisation seront engagées avec les donateurs pour estimer les coûts de lancement et les besoins de financement pour l'intégration des transferts monétaires dans la prise en charge des survivants de VBG, ainsi que les délais nécessaires des transferts pour un impact optimal sur les populations touchées par des crises.



Pour plus d'informations, veuillez consulter la page suivante :

<https://wrc.ms/GBV-CBIs> et contacter :

- Tenzin Manell, Conseillère technique principale, Transferts monétaires et moyens de subsistance à la Commission des femmes pour les réfugiés ; TenzinM@wrcommission.org
- Holly Welcome Radice, Conseillère technique, Transferts monétaires et marchés pour CARE ; Holly.Radice@care.org
- Alexandra Moncada, Directrice de pays (Équateur) pour CARE ; alexandra.moncada@care.org
- Catalina Vargas, Coordinatrice régionale des urgences en Amérique latine et dans les Caraïbes pour CARE ; catalina.vargas@care.org

Acronymes

AGD	âge, genre et diversité
AP	Approche de progression
CVA	Transferts monétaires
FQ	Fundación Quimera
GPC	Groupe mondial de la protection
IPV	Violence au sein du couple
ONU	Organisation des Nations unies
PDM	Suivi post-distribution
PLAPERTS	Plateforme latino-américaine de personnes qui exercent le travail du sexe
SRH	Santé sexuelle et reproductive
VBG	Violence basée sur le genre
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WRC	Commission des femmes pour les réfugiés



Notes

- 1 <http://www.cashlearning.org/downloads/3rd-gb-cash-workstream-workshop-report--june-2019-final.pdf>
- 2 CaLP. The State of the World's Cash Report (2018)
- 3 <https://www.calltoactiongbv.com/what-we-do>
- 4 <https://gbvaor.net/sites/default/files/2019-07/GBV%20AoR%20Strategy%202018-2020%20P3.pdf>
- 5 <https://gbvaor.net/sites/default/files/2019-07/GBV%20AoR%20Strategy%202018-2020%20P3.pdf>
- 6 <http://www.cashlearning.org/downloads/3rd-gb-cash-workstream-workshop-report--june-2019-final.pdf>
- 7 <http://www.cashlearning.org/downloads/3rd-gb-cash-workstream-workshop-report--june-2019-final.pdf>
- 8 <https://www.womensrefugeecommission.org/issues/livelihoods/research-and-resources/1549-mainstreaming-gbv-considerations-in-cbis-and-utilizing-cash-in-gbv-response>
- 9 Cette ressource a été développée par la Commission des femmes pour les réfugiés en partenariat avec le Comité international de secours et Mercy Corps, avec le soutien du Bureau de la population, des réfugiés et de la migration du Département d'État américain.
- 10 http://www.cashlearning.org/ressources/bibliotheque/1432-recueil-sur-les-transferts-montaires-et-la-violence-base-sur-le-genre--conseils-pratiques--l'intention-des-professionnels-de-l'humanitaire?keywords=transferts+mon%C3%A9taires®ion=all&country=all&year=all&organisation=all§or=all&modality=all&language=all&payment_method=all&document_type=all&searched=1
- 11 <https://gbvguidelines.org/fr/>
- 12 <https://gbvresponders.org/wp-content/uploads/2018/02/French-version.pdf>
- 13 Cette ressource a été financée et élaborée par CARE États-Unis et mise en œuvre grâce aux efforts du Groupe de référence sur les directives relatives à la VBG et aux transferts monétaires, dont les 15 organisations contributrices ont apporté leur expertise lors du lancement, de la conception et de la révision du document.
- 14 Response for Venezuela (R4V) Coordination Platform for Refugees and Migrants from Venezuela. « [Venezuelan refugees & migrants in the region](#) ». Décembre 2019
- 15 Ibid.
- 16 CARE. « Ecuador, Situación de población venezolana en movilidad humana ». Septembre 2019
- 17 La migration vénézuélienne en Équateur est mixte : elle englobe des réfugiés, des migrants en transit depuis et vers le Pérou et des Vénézuéliens qui comptent rester en Équateur. Certains sont en situation régulière, d'autres en situation irrégulière. C'est pourquoi les termes « migrant » et « réfugié » sont utilisés dans ce document.
- 18 Instituto Nacional de Estadística y Censo. « [Encuesta Nacional de Violencia de Género-Ecuador](#) ». 2019
- 19 Données du [Conseil fédéral de la magistrature d'Équateur](#), 25 novembre 2019
- 20 Ibid.
- 21 CARE. « Rapid Gender Analysis Ecuador ». À paraître.
- 22 Ibid.
- 23 Ibid.
- 24 Selon le « [Plan d'intervention 2020 d'aide aux réfugiés et aux migrants \(Refugee and Migrant Reponse Plan 2020\)](#) », 10 agences ont estimé qu'elles recourraient aux transferts monétaires à usages multiples pour un montant de plus de 18 millions USD.
- 25 Pour plus d'informations sur cette approche, consultez <https://www.unhcr.org/fr/approche-de-progression.html>
- 26 UNHCR. « [Cash Assistance and The Prevention, Mitigation and Response To Sexual And Gender-Based Violence \(SGBV\): Findings From Research In Lebanon, Ecuador And Morocco](#) ». 2019
- 27 Melissa Hidrobo, John Hoddinott, Amy Margolies, Vanessa Moreira et Amber Peterman. « [The effect of cash, vouchers and food transfers on intimate partner violence: Evidence from a randomized experiment in Northern Ecuador](#) ». 2016
- 28 <https://www.nswp.org/fr/node/3457>
- 29 Ces résultats en matière de VBG ont été définis par l'équipe spéciale chargée des transferts monétaires pour la protection du groupe mondial de la protection, en concertation avec ses membres. Ils sont basés sur des résultats généraux en matière de VBG. Voir : <http://www.cashlearning.org/downloads/programmes-humanitaires-integrant-des-tm-et-resultats-en-terme-de-vbg.pdf>
- 30 Définie comme un pouvoir de décision plus large (par exemple, par rapport à son propre corps, au statut marital et aux ressources sociales, économiques ou politiques), ou une distribution plus équitable du pouvoir de décision entre les membres d'un ménage.
- 31 Définie comme la réduction des abus physiques, sexuels et émotionnels commis par un partenaire. Ce sont généralement les femmes ou les hommes qui indiquent commettre moins d'actes de violence envers leur partenaire ou leurs enfants.
- 32 Définie comme la réduction de toute atteinte ou tentative d'atteinte sexuelle commise avec contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ainsi que la réduction de l'exploitation sexuelle, définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles (par exemple, la recherche de faveurs sexuelles ou des comportements verbaux ou physiques indésirables).
- 33 Définie comme la réduction des mariages forcés, ou la réduction des mariages ou des unions informelles avant 18 ans.
- 34 Définie comme l'atténuation des abus de nature économique lors desquels un individu exerce un contrôle financier sur la victime, lui empêchant d'accéder à ses ressources et/ou un individu tente de prendre le contrôle sur les revenus de la victime et l'empêche de parvenir à l'autosuffisance ou de prendre son indépendance financière. Une meilleure appropriation ou un meilleur contrôle des ressources peut s'opérer dans deux cas : 1) les femmes parviennent par elles-mêmes, grâce à un soutien extérieur ou parce qu'elles le sont légalement autorisées, à posséder des ressources ou générer un revenu équivalent à ceux des hommes, ou 2) les femmes détiennent ou génèrent des ressources sur lesquelles elles exercent un contrôle.
- 35 Défini comme un meilleur accès aux services (tels que le soutien psychosocial) fournis par l'intermédiaire d'une organisation locale ou d'un acteur des services sociaux, qui garantissent que les victimes sont informées de tous les recours qui s'offrent à elles et qui identifient et suivent de manière coordonnée les problèmes auxquels elles sont confrontées.
- 36 Défini comme l'accès aux services essentiels de santé reproductive pour les survivants d'agression sexuelle ou de viol qui nécessitent des soins médicaux d'urgence dans les 72 à 120 heures pour prévenir le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles, de soigner leurs blessures et d'obtenir des preuves médico-légales (selon le consentement du survivant et des lois locales), et pour les victimes d'agressions physiques non sexuelles qui peuvent souffrir de blessures, de saignements ou de douleurs, y compris les femmes ou les filles enceintes ayant besoin de soins obstétricaux d'urgence.
- 37 Défini comme l'accès à des services aidant les survivants de catastrophes et de traumatismes à surmonter les processus psychologiques et sociaux qui les touchent et touchent leurs communautés, afin de favoriser le bien-être psychosocial et de prévenir ou de traiter les troubles mentaux.
- 38 Défini comme la réduction du recours à la prostitution comme stratégie d'adaptation pour les individus exerçant un travail du sexe (qui disposent d'un pouvoir d'agir s'ils ne sont pas contraints par la violence et l'exploitation) pour couvrir leurs besoins fondamentaux, ou la promotion d'un environnement plus sûr pour les individus exerçant un travail du sexe (par exemple, un accès à l'éducation ou à des services de santé sexuelle et reproductive).
- 39 Les répondants ont interprété cette question différemment et les réponses étaient variées. La question concernait les préoccupations liées au logement, aux moyens de subsistance, à l'éducation et aux transports, mais les répondants y ont vu des mesures liées à la sécurité et à la protection.
- 40 <https://www.careemergencytoolkit.org/management/9-monitoring-and-evaluation/8-learning-and-evaluation-activities/8-1-organising-an-after-action-review/>
- 41 <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/latin-america-and-caribbean/document/latin-america-and-caribbean-redlac-directory>

